

Règlement du Bike & Run du CRV Lyon Triathlon

Dimanche 30 Mars 2025

1/ ÉPREUVE

Épreuve conviviale et accessible à tous, le Bike and Run est organisé sous l'égide de la FFTRI. La course se déroule par équipe de deux concurrents avec un seul vélo tout terrain (VTT /Gravel ou cyclocross). Pendant qu'un équipier court, l'autre pédale.

2/ MODALITÉS DE LA COURSE

Le port du casque est obligatoire pour les 2 coéquipiers tout au long de la course.

Tout au long du parcours, les équipiers ont l'obligation de rester ensemble (les permutations sont libres). Le vélo doit être passé de main en main, il ne doit pas être posé à l'avant du coureur à pied sur le parcours. Le contact physique doit être possible sur demande des arbitres.

En cas de non-respect de cette modalité, une équipe peut être arrêtée par les contrôleurs de la course. Dans ses rotations et dans sa progression, chaque équipe doit veiller à ne pas gêner la progression des autres équipes, le fair-play et l'esprit sportif doivent primer.

3/ DÉPARTS ET ARRIVÉES

Le départ et l'arrivée des courses auront lieu sur le site de l'hippodrome de la Tour de Salvagny.

4/ PARTICIPATION

La course est ouverte à toute personne, homme ou femme, licenciée ou non. Inscription par équipe de deux, mixte ou non.

- Course « jeunes » 6-9 ans (1.8kms) : né de 2016 à 2018 (mini poussin-poussins)
- Course jeunes 10-11 ans (3.5Kms) : né de 2014-2015 (Pupilles uniquement)
- Course XS (9 kms) : né en 2012 et avant (à partir de la catégorie benjamin)
- Course S (18 kms) : né en 2008 et avant (à partir de la catégorie cadet)

5/ CONDITIONS D'INSCRIPTION ET TARIFS

Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport et selon la réglementation de la Fédération Française de Triathlon, chaque participant doit respecter les conditions suivantes :

Les licenciés FFTRI devront fournir une copie de leur licence.

Pour les non-licenciés FFTRI 2025 majeurs, un certificat d'aptitude de moins d'un an, à la date de l'évènement, de non-contre-indication à la pratique du triathlon en compétition est souhaité (à défaut un questionnaire de santé PPS, dûment complété devra être fourni) ainsi qu'un pass compétition.

Pour les mineurs, la fourniture d'un questionnaire de santé dûment complété est obligatoire.

Pour les mineurs non-licenciés FFTRI, le pass compétition est obligatoire.

Les inscriptions s'effectuent jusqu'au 28 mars 2025 à 20h00 dans la limite des places disponibles via le site internet www.crvlyontriathlon.fr

Possibilité de s'inscrire sur place jusqu'à 30 minutes avant le début de la course dans la limite des places disponibles via le site internet www.crvlyontriathlon.fr

Pour les inscriptions en ligne, les tarifs d'inscription sont :

- Bike and Run 6-9 ans : 10 € par équipe
- Bike and Run 10-11 ans : 10 € par équipe
- Bike and Run XS : 20 € par équipe
- Bike and Run S : 32 € par équipe
- Le pass-compétition pour chaque non-licencié FFTRI est au prix de: 2 €

A ces coûts, il faut rajouter les frais de commission d'inscription en ligne.

Pour les inscriptions sur place (dans la limite des places disponibles), les tarifs d'inscription sont :

- Bike and Run 6-9 ans : 10€ + 8€ soit 18€ par équipe
- Bike and Run 10-11 ans : 10€ + 8€ soit 18€ par équipe
- Bike and Run XS : 20€ + 8€ soit 28€ par équipe
- Bike and Run S : 32€ + 8€ soit 40€ par équipe
- Le pass-compétition pour chaque non-licencié FFTRI est au prix de : 2 €

6/ DOSSARDS

Les dossards sont à retirer le jour de la course à l'accueil sur le site de course sur présentation d'une pièce d'identité ou de la licence, le dimanche 30 Mars 2025 à partir de 08h30.

Le dossard doit être porté sur la poitrine ou le ventre et doit être visible en permanence et en totalité durant toute la course. Il doit être donc toujours positionné au-dessus de tout vêtement et ne peut pas être fixé sur le sac ou une jambe. Le dossard est le laissez-passer nécessaire pour avoir accès aux aires de ravitaillement en fin de course.

7/ PARCOURS

Un descriptif détaillé du parcours est mis en ligne. Il comprend les informations pratiques.

Le Bike & Run est une course empruntant des sentiers tout terrain. L'épreuve se déroule à allure libre et est chronométrée. À tout moment, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou les horaires des épreuves prévues au programme.

Elle se réserve également le droit d'annuler une épreuve pour tout motif qui mettrait la vie du coureur en danger ou en cas de force majeure. Aucun remboursement ne pourra être demandé.

8/ SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE

Un poste de secours est implanté sur le site de la course. Ce poste est en liaison téléphonique avec l'organisateur. Une équipe médicale de régulation est présente durant toute la durée de l'épreuve.

Les postes de secours sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés. Les secouristes officiels sont habilités à mettre hors course (en invalidant le dossard) tout concurrent inapte à continuer l'épreuve. Un coureur faisant appel à un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

9/ ASSURANCE

Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance individuelle. Une telle assurance peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent. Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux vols et accidents éventuels.

10/ ACCEPTATION DU RÈGLEMENT ET DE L'ÉTHIQUE DE LA COURSE

La participation au Bike & Run du CRV entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement et de l'éthique de la course publiés par l'organisateur.

Tout coureur vu par un arbitre en train de jeter ses déchets sur le parcours sera disqualifié. Il est impératif de suivre les chemins tels qu'ils sont balisés, sans les couper.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

11/ RÉSULTATS

Les résultats complets seront affichés le dimanche au fur et à mesure de leur édition. Classements disponibles sur le site www.crvlyontriathlon.fr

12/ DROIT À L'IMAGE

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.